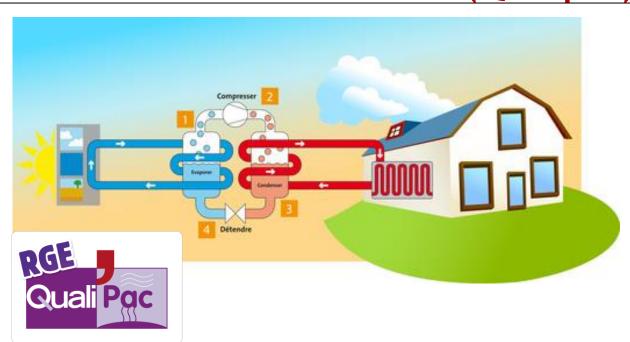


# POMPE A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL (Qualipac)

# FORMATION



### **OBJECTIFS DE LA FORMATION:**

Obtenir l'agrément QUALI'PAC « pompe à chaleur en habitat individuel» pour l'installation de pompes à chaleur selon le référentiel national.

En fin de stage, le stagiaire sera à même de dimensionner correctement toutes pompes à chaleurs ainsi que de réaliser des installations conformément au référentiel national.

<u>Dates</u>: Du 12 au 16 avril 2021

Durée : 5 jours

<u>Coût</u>: Consulter la CAPEB
 Public: Artisans, salariés.

Lieu: 4 jours à Chalon/1 jour à Autun

## **DEMANDE D'INFORMATION**

### À retourner au service formation

CAPEB de Saône-et-Loire- 5 rue George EASTMAN- CS 10026- 71102 CHALON SUR SAONE Cedex Mail: d.gaudillere@capeb71.fr Fax 03.85.90.97.79

Cachet entreprise	Statut du stagiaire :	Nom et Prénom du stagiaire
	O Chef d'entreprise O Salarié O Gérant salarié O Gérant non-salarié O Conjoint salarié O Conjoint collaborateur ou associé	

O Je souhaite connaître le coût et les conditions d'inscription pour pouvoir suivre la formation POMPE A CHALEUR / Qualipac du 12 au 16 avril 2021